

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 7 Avril 2016

L'an 2016 et le 7 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DUPUY Jean-Pierre Maire

**Présents** : M. DUPUY Jean-Pierre, Maire, Mmes : CHANNAUX Rose-Marie, CREVISY Anne-Françoise, SMANIOTTO Annie, MM : BAUDHOIN Olivier, BRUNOT Hervé, DUPUY Jean-François, HABEMONT Claude, MARIET Sylvain, SCHERTENLEIB David  
**Absent(s)** : Mme BURCEZ Virginie

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 31/03/2016

**Date d'affichage** : 13/04/2016

**A été nommée secrétaire** : M. BAUDHOIN Olivier

#### **Objet des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

2016-09 - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016  
2016-10 - PARTICIPATION 2016 AU SMIAHVM  
2016-11 - SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS POUR 2016  
2016-12 - BUDGET PRIMITIF 2016  
2016-13 - TRAVAUX DE VOIRIE 2016 : RUE DU FAUBOURG ET RUE DE L'EGLISE  
2016-14 - EXTENSION DE L ECLAIRAGE PUBLIC RUE SAINT NICOLAS  
2016-15 - AVENANT N°3 AU BAIL DE LOCATION AMIABLE DU DROIT DE CHASSE DANS LA FORET COMMUNALE DE SAULXURES  
2016-16 - CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES  
2016-17 - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

#### **Réf : 2016-09 - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 13.67 %
- Taxe foncière bâti : 15.84 %
- Taxe foncière non bâti : 21.36 %
- CFE : 12.85 %

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-10 - PARTICIPATION 2016 AU SMIAHVM**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de régler la participation 2016 au Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Meuse (SMIAHVM) sur les fonds propres de la commune
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2016

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-11 - SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS POUR 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2016 :

- Le Souvenir Français 50.00 €
- Association Sporting Club Saulxurois (club de foot) 600.00 €

- Foyer Rural de Saulxures 127.80 €
  - Association foncière de Saulxures 7 000.00 €  
(% en fonction des travaux effectués HT)
- A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-12 - BUDGET PRIMITIF 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2016 proposé par le Maire qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : 155 564.75 €
  - section d'investissement : 85 496.37 €
- A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-13 - TRAVAUX DE VOIRIE 2016 : RUE DU FAUBOURG ET RUE DE L'EGLISE**

Le Maire expose les devis reçus pour la réfection des rues du Faubourg et de l'Eglise

Il informe l'assemblée que la commission communale Voirie à opter pour le devis de l'entreprise HENRIOT pour un montant de 17 288.15 € HT soit 20 745.78 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter le devis de l'entreprise HENRIOT 52150 HUILLIECOURT pour les travaux de réfection de voirie dans les rues du Faubourg et de l'Eglise pour un montant de 17 288.15 € HT soit 20 745.78 € TTC
- d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention de 25 % auprès du Conseil Départemental de Haute-Marne pour ces travaux

- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1)

#### **Réf : 2016-14 - EXTENSION DE L ECLAIRAGE PUBLIC RUE SAINT NICOLAS**

Le Maire expose l'estimation des travaux pour l'extension de l'éclairage public rue Saint Nicolas proposée par le Syndicat Départemental Energie et Déchets (SDED 52).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'accepter la proposition du SDED 52 pour l'extension de l'éclairage public rue Saint Nicolas pour un montant de 375 € à charge de la commune
- d'autoriser le maire à signer tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-15 - AVENANT N°3 AU BAIL DE LOCATION AMIABLE DU DROIT DE CHASSE DANS LA FORET COMMUNALE DE SAULXURES**

Vu le bail de location amiable du droit de chasse dans la forêt communale de Saulxures en date du 25 mars 2016

Vu l'avenant n° 1 au bail de location en date du 19 juillet 2012

Vu l'avenant n° 2 au bail de location en date du 28 octobre 2013

Vu la modification du bureau de la société de chasse "La Saint-Hubert de Saulxures" en date du 29 août 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve l'avenant n° 3 au bail de location amiable du droit de chasse dans la forêt communale de Saulxures ci-joint en annexe

- autorise le Maire à signer tout document y afférent

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-16 - CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES**

Le Maire expose la demande du percepteur de Bourbonne-les-Bains d'admission en non-valeurs de créances irrécouvrables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de refuser l'admission en non-valeur des créances proposées par le percepteur pour un montant de 478.21 €
- de demander au percepteur de faire les poursuites nécessaires
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Réf : 2016-17 - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE**

Le Maire expose l'arrêté préfectoral n° 908 du 4 avril 2016 relatif au schéma départemental de coopération intercommunale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable concernant l'arrêté préfectoral n° 908 du 4 avril 2016 relatif au schéma départemental de coopération intercommunale.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

Journée de nettoyage

L'assemblée décide de fixer la journée de nettoyage au samedi 21 mai 2016.

Panneau d'affichage extérieur

L'assemblée décide que le nouveau panneau d'affichage extérieur sera fixé à la place de l'ancienne cabine téléphonique ou en face de la mairie. A voir sur place.

Cérémonie du 8 mai 2016

La cérémonie du 8 mai 2016 aura lieu à 11h15 au monument et le verre de l'amitié aura lieu exceptionnellement à la mairie.

Commission fleurissement et embellissement

La commission communale fleurissement et embellissement se réunira le jeudi 14 avril 2016 à 19h30.

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (sacs jaunes et sacs bleus) a lieu le mercredi.

En mairie, le 13/04/2016

Le Maire

Jean-Pierre DUPUY